

Collecte, tri et recyclage des emballages ménagers : Bilan de la participation des entreprises des Vins et Spiritueux

En 2014, 3,2 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées sur les 4,8 millions de tonnes mises sur le marché, soit un taux de recyclage de 67 %. Plus particulièrement, 1,9 million de tonnes d'emballages en verre et près de 685 000 tonnes d'emballages en papier-carton ont été recyclées. Si ces performances témoignent d'abord de la mobilisation collective des consommateurs en faveur de l'environnement, elles sont également le fruit de l'engagement des entreprises, notamment du secteur Vins & Spiritueux, clientes d'Adelphe. D'une part, parce qu'elles contribuent, chaque année, au financement du dispositif national de tri et de recyclage, et à son amélioration. D'autre part, parce qu'elles développent de plus en plus de projets afin de réduire les emballages à la source.

24 millions d'euros pour donner aux Français les moyens d'accomplir un geste citoyen

En 2014, les 13 300 entreprises du secteur Vins & Spiritueux clientes d'Adelphe ont contribué à hauteur de 24 millions d'euros au financement du dispositif national de collecte sélective. Un investissement qui participe à la création de toute une filière tournée vers le recyclage de nos emballages ménagers, 28 000 emplois directs sur le territoire, et à faire de nos déchets de la matière renouvelée, autrement dit de nouvelles ressources.

Grâce au travail effectué sur le terrain auprès des 992 collectivités locales sous contrat, **64,7 millions de Français**, soit **99,7 % de la population totale**, ont accès à un dispositif de tri.

Les entreprises du secteur Vins & Spiritueux ont également contribué à rendre possible le plan de relance du tri et du recyclage, lancé fin 2014 par Eco-Emballages et sa filiale Adelphe, afin de développer les performances des collectivités locales en visant deux enjeux prioritaires : l'amélioration de la collecte en milieu urbain et le recyclage de tous les emballages plastiques.

Les résultats :

- 110 collectivités ont été sélectionnées pour développer 239 projets d'amélioration de la collecte afin de replacer le geste de tri au cœur de l'habitat urbain.
- 160 collectivités, soit 37 bassins de tri, ont été retenues pour passer en consignes élargies pour les emballages plastiques à partir de 2016.

« Adelphe est fière de la relation qu'elle entretient depuis plus de 20 ans avec le secteur des Vins et Spiritueux. Chaque année nous poursuivons notre travail sur le terrain pour fédérer les entreprises autour d'un projet essentiel : le recyclage de tous les emballages ménagers. Il est de notre responsabilité de leur garantir un dispositif efficace et des outils opérationnels pour leur donner les moyens d'agir à la source. Pour ce faire, nous avons besoin de nouer des partenariats forts avec leurs organismes professionnels. C'est un axe important de développement pour Adelphe » explique François Demeure Dit Latte, Directeur Général d'Adelphe.

Une contribution financière optimisée et compétitive

Le 3 septembre, Adelphe annonçait pour 2016 une baisse du tarif appliqué à ses clients pour financer le dispositif : **- 2,5 % sur la contribution des entreprises, quelle que soit leur taille et une hausse des bonus** récompensant les actions de réduction à la source, d'amélioration de la recyclabilité et de sensibilisation des consommateurs au tri des emballages. **Aujourd'hui, la contribution pour une bouteille de vin tranquille 75 cl est compétitive puisqu' inférieure à 1 centime d'euros.**

Aux côtés d'Adelphe, les entreprises multiplient les projets d'éco-conception des emballages

Adelphe met également à disposition des entreprises des outils pour les accompagner dans leurs projets d'éco-conception, d'amélioration de la recyclabilité et de sensibilisation des consommateurs aux gestes de tri (guides métier ; formations ; applications ; diagnostics emballages).

A titre d'exemple, Vinadéis, premier groupe coopératif vinicole de France, mène de nombreuses actions d'amélioration continue dans le cadre d'un plan pluriannuel d'actions de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

En 2012, l'une de ses structures historiques, Les Vignerons de la Méditerranée, signe un Pacte Point Vert avec Adelphe entraînant toute l'entreprise dans une démarche d'optimisation de ses emballages, avec pour objectif de réduire son empreinte environnementale et d'améliorer le recyclage. A travers ce partenariat, le groupe s'engage à intégrer systématiquement des critères d'éco-conception lors du développement de nouveaux emballages et à former ses collaborateurs Achats et Marketing à la démarche.

Trois ans après, le bilan est remarquable : **en 2012, le poids moyen des emballages utilisés par l'entreprise était de 340g. En 2014, il était de 319g**, soit une baisse de 6 % du poids des emballages. Cette baisse s'illustre notamment par l'allègement des bouteilles, **80 tonnes de verre économisées depuis 2012**, grâce à l'augmentation de l'utilisation de bouteilles 75 cl de 300g et 400g, et la diminution des bouteilles lourdes de plus de 400g. Cette démarche de réduction à la source a permis d'éviter l'émission de 65 tonnes de Co₂.



Exemple de l'engagement environnemental de Vinadéis, le conditionnement de la gamme de vin bio Terres de Sens, une bouteille de 300g avec une étiquette en papier recyclé.

Par ailleurs, **l'entreprise participe à la diffusion des bonnes pratiques en matière d'éco-conception**. Elle témoigne notamment de son action sur la réduction de la taille du robinet du Bag-in-Box[®] dans le guide pratique Adelphe, *Eco-conception des emballages* dédié aux acteurs du vin. <http://www.adelphe.fr/les-guides-sectoriels-eco-conception-des-emballages>



De plus, en apposant volontairement **la consigne Info-tri Point Vert sur 33,5 millions d'unités de vente (briques, caisses carton de bag-in-box[®] et poches)**, Vinadéis affirme sa volonté de faire de la sensibilisation du consommateur au bon geste de tri une priorité. Ce message, rappelant clairement les consignes de tri, est un réel levier d'action pour rassurer le consommateur sur son geste de tri et, in fine, développer le recyclage.

Plus largement, **on compte aujourd'hui 880 millions d'emballages de vins et de spiritueux, bouteilles et bag-in-box[®], porteurs de l'Info-tri Point Vert** ; soit une évolution de 35 % par rapport à l'année 2013.

A propos d'Adelphe

Adelphe est une entreprise privée agréée par les pouvoirs publics pour remplir une mission d'intérêt général : participer au pilotage du dispositif national de collecte, de tri et de recyclage des emballages ménagers. Filiale d'Eco-Emballages, elle assure cette mission pour le compte de 14 000 entreprises concernées par la Responsabilité Elargie du Producteur emballages ménagers principalement issues du secteur du Médicament, et des Vins et Spiritueux. Proche des TPE et PME, Adelphe, grâce à sa connaissance métier, a développé un accompagnement spécifique de l'éco-conception à la déclaration des emballages, avec des outils adaptés. www.adelphe.fr

Contacts presse :

Adeline ABEGG
a.abegg@adelphe.fr
01 81 69 05 56

Clémence GAUTHERIN
clemence.gautherin@elaneldelman.com
01 86 21 50 59